**Conseil des parents – *Compte-rendu du* *8 avril 2019***

**Introduction - Présentation de l’association « Lire et faire lire » (LFL)**

* Présentation de l’UDAF
* Création de l’association « Lire et faire lire » en 2000 : rappel historique des liens avec l’UDAF
* Equipe seulement composée de bénévoles, faire partager le plaisir de la lecture. Ces membres ont 25 à 30 formations par an (lecture à haute voix, etc.), en relation avec des bibliothèques.
* Principes de LFL : intergénérationnel (séniors lisent à des enfants) / « Que-quoi-comment » lire ?
* Description d’une séance de lecture

**Sécurité :**

1. **Passage piétons en face des crèches 71 et 73 avenue Felix Faure :** Il nous a été annoncé lors du dernier conseil la réalisation d'une étude technique devant déboucher sur la réalisation rapide de travaux.

Des propositions ont été faites par la voirie pour améliorer ce passage :

* + Proposition de supprimer la place de stationnement qui est devant le passage piéton de la crèche, avec une avancée sur la chaussée afin de sécuriser le passage. Cela dégagera la visibilité
  + Proposition refusée : pas de barrière sur la chaussée ; ni installation de feux rouges car trop chers. Eventuellement un feu rouge dans un second temps si le danger persiste…

= Cela va se faire rapidement car ce ne sont pas des gros travaux.

1. **Sécurisation du carrefour Croix Nivert - rue et impasse Théodore Deck :**comme le point précédent, ce sujet a été abordé lors du dernier conseil. Recherche de solutions pour sécuriser rapidement ce carrefour dangereux traversé par de nombreux enfants (crèche Croix Nivert - école maternelle Théodore Deck et écoles primaires Saint Lambert) ?

Réponse des services techniques : pas de remontée factuelle de dangerosité mais le comptage vitesse va être vérifié. Va être étudié la largeur de la rue. Même travaux qu’avenue Felix Faure sont envisagés

1. **Sol souple de la crèche Boucicaut** : il faudrait refaire le sol souple de la terrasse en bas. En effet celui-ci se rétracte et devient dangereux pour les enfants.
   * Il faut refaire une chape au préalable. Le financement a été trouvé. Les travaux pourraient être menés cet été. Attente encore du devis.
2. **Sol de la Crèche Maurice Maignen** : le sol n’est pas en bon état. Il sera aussi refait cet été.

5. **Question sur les stores (crèche Boucicaut et Maignen) :** cela ne devrait pas poser de problèmes pour Boucicaut. Autorisation préalable à demander car ancien bâtiment.

Demande de financement de la crèche Maignan => pas encore de financement.

6. **Sol de la crèche Clément Myionnet** : même sujet que les deux autres crèches. Demande tardive des parents. La question sera ajoutée pour étude. Pour l’instant, il n’y a pas de financement.

7. **Crèche Morillons** : représentant des parents remercie la Mairie pour les travaux réalisés.

**Environnement :**

1. **Crèche Keller :** l'état d'avancement des travaux de la nouvelle crèche.

Des recours ont été déposés par l’hôtel qui est à côté. Travaux arrêtés puis repris il y a peu. La crèche devrait ouvrir au 1er trimestre 2020.

1. **Plan de maintenance du square Pau-Casals**

Question n’a pas été reçu par la Mairie. Mise à l’ordre du jour du prochain Conseil.

**Organisation :**

1. **Horaires d'accueil :** [question initiale] nous avons pu observer que les enfants étaient nombreux à être encore présents dans les locaux entre 18h et 18h30, heure de fermeture de la crèche et très peu nombreux à arriver à la crèche dès l'ouverture (7h30). Un changement des horaires d'ouverture est-il envisageable afin de s'adapter aux horaires actuels de la majorité des parents ?

Question des horaires est délicate. Un règlement de services les fixe (refait il y a 4 ans). Objet de délibération. Le maire est consulté. Avant de modifier les horaires, cela demande un long processus. Cela nécessite aussi une modifier d’horaires du personnel ce qui nécessite une négociation sociale, etc. Cela nécessite un certain nombre de préalable, notamment via le Conseil de Paris.

└ Question sur l’amplitude horaire dans les crèches familiales : prise en compte des horaires des parents pour faire en sorte que l’assistante mat ne bosse pas entre 7h30 et 18h30 ?

1. **Communication entre crèches et parents** : certains arrondissements de Paris utilisent l’application Kidizz comme canal de communication. Le 15eme pourrait-il y souscrire ?

Un outil a été développé à la Mairie du 9e. Actuellement, la DFPE travaille sur une application « Ma journée » développée dans 2 crèches à titre expérimentale pendant 4 mois. 8 établissements vont être équipés à partir de septembre car il y a eu beaucoup de retours positifs des parents (76% de retours positifs).

**Questions diverses**

* **Les ongles de certains enfants** : le personnel est-il en capacité de couper les ongles ? Non, c’est le rôle des parents.
* **Les effectifs et lien avec les grèves** :

La Mairie ne souhaite pas informer les parents sur les raisons du dernier mouvement social. Elle justifie sa position en soulignant le fait que cela n’est pas de sa responsabilité (cela relève de la Mairie centrale) et que le Conseil des Parents n’est pas une instance pertinente pour évoquer le sujet.

* **Question sur le non remplacement des agents en congés maternités** :

Les congés maternité sont remplacés à la date légale des congés maternité. Les congés pathologiques sont remplacés par les agents du pôle de remplacement. Les responsables font une alerte et les agents de ce pôle sont affectés en fonction des demandes.